

## Le 4 décembre 2017

Session ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Stanbridge tenue dans la salle du Conseil à l'Hôtel de Ville, le quatrième jour de décembre 2017 à 19h30 sous la présidence du maire Daniel Tétreault, sont présents les conseillères et conseillers : Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault, tous membres du dit conseil et formant le Conseil au complet.

La directrice générale et secrétaire trésorière Béatrice Travers est présente.

9 personnes sont présentes dans la salle.

Le maire ouvre la séance à 19h30

### 213-17 Adoption de l'ordre du jour

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu que l'ordre du jour soit adopté tel que lu et en laissant le varia ouvert.

**\*ADOPTÉ\***

### 214-17 Adoption avec dispense de lecture du procès verbal de l'assemblée ordinaire du 13 novembre 2017

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

et résolu que le procès verbal de l'assemblée ordinaire du 13 novembre 2017 soit adopté tel que rédigé.

**\*ADOPTÉ\***

La première période de questions est ouverte à 19h34.

La directrice générale dépose les déclarations annuelles des intérêts pécuniaires des membres du Conseil : Daniel Tétreault, Carole Dansereau, Gaston Chouinard, Micheline Dufour, Roger Santerre, Jean-Pierre Morlot et Robert Gaboriault.

La directrice générale dépose le registre public des déclarations faites par les élus relatives aux dons, aux marques d'hospitalité ou aux autres avantages qu'ils ont reçus dans le respect des règles du code d'éthique et dont la valeur excède celle fixée par le conseil, laquelle valeur ne peut être supérieure à 200 \$.

La directrice générale dépose les états financiers mensuels.

### 215-17 Comptes à payer

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu que le paiement des comptes suivants soient approuvés :

Cotisations employeur fédérales (octobre) payé	221,66
Cotisations employeur provinciales (octobre) payé	1 991,68
Élus	2 726,59
Directrice générale, inspecteur en voirie, agente de bureau (4 semaines) payé	7 481,66
Pompiers, aide en voirie, opérateur eaux usées et préposé à l'entretien,	6 766,15
Benoit Martin (km formation pompier)	32,00
Gisèle Bonhomme (17 livres usagés pour la bibliothèque municipale+ km.)	231,00
9166-2452 Québec inc. Nopac (collectes matières résiduelles + recyclage 3 930 kg)	3 316,69
Bell mobilité (cellulaire) payé	19,50
Hydro-Québec (éclairage public) payé	269,33
Hydro-Québec (site de traitement) payé	1 060,60
Télébec (site de traitement) payé	86,25
Vidéotron (Hotel de Ville et postes de pompage) payé	210,04
Marché Gendreau (essence voirie, essence SSI, liqueur)	572,76
Petite caisse (timbres, produits entretien, quincaillerie)	49,40
Poste Canada (Ami novembre)	38,22
Transport Hanigan (déneigement+matériaux chemins municipaux et MTQ, 1 <sup>e</sup> vers. de 5)	20 507,49
Chauffage P.Gosselin (huile à chauffage 283 litres, caserne)	303,47
Lignes Maska (lignage 2017, les inscriptions seront refaites au printemps)	4 594,99
J.A.Beaudoin Construction ltée (pelle pour incendie 11-11-2017, criblure)	827,83
Communications Plus (location temps d'antenne, 1 mois)	87,38
Rona Lesvesque (piles AAA et C pour service incendie, rouleau adhésif)	81,97

Techno Contrôle 2000 inc ( rechargement , inspection cylindres)	166,71
Aréo Feu lté (2 paires gants, 10 casques auto-sauvetage, lampe, lance turbo 1 1/2)	4 196,02
Copicom (contrat photocopieur)	211,69
Orizon Mobile (batteries,antenne, étui pour radios service incendie)	380,87
Pompex inc. (entretien pompes postes de pompage )	2 639,93
Pizza Joe enr (repas pompiers incendie du 11-11-2017)	237,92
Serge Laverdière (vérification, réparation tracteur et souffleuse)	740,94
Pièces d'Auto Bedford ( urée pour véhicule SSI )	15,47
P.A.Le Riverain-Bedford (essuie-glace , urée, véhicule incendie)	73,34
Fernand Tougas (entretien préventif véhicules service incendie)	87,50
Ville de Farnham (entraide du 11 novembre 2017)	229,08
Ville de Bedford (préventionniste, entraide du 11-11-2017)	3 195,63
Ministère des Affaires municipales ( remb.trop perçu sur la compensation école primaire)	217,00
Groupe ABS (carrotage, tests sur le béton du poste pompage, site de traitement)	5 086,49
Tétra-Tech ( honoraires partiel, expertise site de traitement des eaux usées)	3 748,88
Enviro-Step technologies (rapport des interventions réalisées au site de traitement des eaux usées)	5 001,41
Librairie moderne (50 livres pour la bibliothèque municipale )	1 304,71
Protection Nationale Bourassa inc. (formation auto sauvetage 1 pompier, entraînement)	53,47
Naturellement Concept (entretien des aménagements paysagers Hotel de Ville,	424,50
Loisirs de Bedford et régions (participation journée des Aînés octobre 2017)	112,00
Charles Lussier Géographe (entretien plantation arbres Parcs municipaux)	231,39
Walbridge Conservation Area (remboursement de taxes, partie non imposable)	337,86
Toilettes portatives Sanibert (vidange 3 postes de pompage, solde location toilettes)	2 049,37
Gestim inc. (service d'inspection- Permis et certificats,)	1 894,75
Coopérative Informatique municipale CIM (soutien technique élections)	287,44

Je, soussignée, certifie par les présentes sur mon serment d'office, qu'il y a les fonds disponibles pour les fins pour lesquelles ces dépenses sont projetées.

**\*ADOPTÉ\***

**216-17 Adoption du règlement numéro 415-17 modifiant le règlement no. 314-08 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'intégrer les modifications apportées au Schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine**

Considérant que la réglementation municipale doit être conforme au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi;

Considérant les modifications apportées au premier projet de règlement;

Considérant que toutes les procédures ont été respectées;

Considérant que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Il est proposé par Carole Dansereau  
appuyé par Robert Gaboriault

et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 415-17 modifiant le règlement no. 314-08 intitulé PLAN D'URBANISME, afin d'intégrer les modifications apportées au Schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine .

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

**\*ADOPTÉ\***

**217-17 Adoption du règlement numéro 416-17 modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer les modifications apportées au Schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine**

Considérant que la réglementation municipale doit être conforme au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi;

Considérant les modifications apportées au premier projet de règlement;

Considérant que toutes les procédures ont été respectées;

Considérant que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Il est proposé par Carole Dansereau  
appuyé par Jean-Pierre Morlot

et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 416-17 modifiant le règlement de zonage numéro 315-08 afin d'intégrer les modifications apportées au Schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi pour rendre effectives les dispositions relatives à la renaturalisation de la bande riveraine

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

**\*ADOPTÉ\***

**218-17 Adoption du règlement numéro 417-17 modifiant le règlement no. 317-08 intitulé CONSTRUCTION, afin d'y intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.**

Considérant que la réglementation municipale doit être conforme au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi;

Considérant les modifications apportées au premier projet de règlement;

Considérant que toutes les procédures ont été respectées;

Considérant que chaque membre du Conseil a reçu une copie de ce règlement pour en prendre connaissance avant l'assemblée;

Il est proposé par Robert Gaboriault  
appuyé par Gaston Chouinard

et résolu que le Conseil municipal adopte le règlement numéro 417-16 modifiant le règlement no. 317-08 intitulé CONSTRUCTION, afin d'y intégrer les modifications apportées au schéma d'aménagement de la MRC Brome-Missisquoi relatives à la gestion des eaux de ruissellement et du contrôle de l'érosion.

Le texte du présent règlement est considéré comme faisant partie intégrante de la présente résolution comme s'il y était tout au long reproduit.

**\*ADOPTÉ\***

**219-17 Travaux majeurs de voirie 2016, chemin Saint-Charles –Réception définitive- Paiement Pavages Maska inc et CIMA+ senc**

**Considérant** les résolutions 244-16 et 245-16;

**Considérant** le document de réception définitive, décompte 3, présenté le 14 novembre 2017 par l'ingénieur de Cima+ responsable du dossier 4402-SG09706A, reconstruction d'une partie du chemin Saint-Charles ;

**Il est proposé** par Roger Santerre

**Appuyé** par Micheline Dufour

et résolu de libérer les retenues de 5% et de payer immédiatement :

- la somme de 12 764.73 \$ taxes comprises à Pavages Maska inc.;
- la somme de 1 841.90 \$ taxes comprises à CIMA+senc;

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits sont suffisants aux fins de la présente dépense.*

**Le maire attribue la responsabilité des dossiers de la façon suivante :**

**Carole Dansereau** : Développement de la municipalité , représentante du Conseil au CDS;  
Relation avec l'école primaire Saint-Joseph, Patrimoine.

**Gaston Chouinard** : Politique familiale et Mada ; représentant du Conseil au Comité Mada Bedford et Région.

**Micheline Dufour** : Loisirs et Culture, bibliothèque municipale, représentante du Conseil au Comité des Loisirs Notre-Dame;

**Roger Santerre** : Voirie et cours d'eau;

**Jean-Pierre Morlot** : Environnement et Hygiène du milieu,  
Substitut en urbanisme;

**Robert Gaboriault** : Sécurité Publique, Sécurité civile, Service de sécurité incendie.

**Daniel Tétreault**, responsabilités dédiées au maire : Administration, finances et ressources humaines,  
Planification stratégique de développement, Urbanisme, Patrimoine.

**220-17 Nomination d'un maire suppléant pour la période du 4 décembre 2017 au 3 décembre 2018**

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Robert Gaboriault

Et résolu de nommer la conseillère Carole Dansereau comme maire suppléant pour 1 année soit jusqu'au 3 décembre 2018.

Advenant la non-disponibilité de Mme Dansereau, le conseiller Roger Santerre sera le deuxième remplaçant.

En l'absence du maire, le maire suppléant a l'autorisation de signer les chèques et il a le mandat de remplacer le maire lors des rencontres où sa présence est requise entre autres celles de la MRC Brome-Missisquoi.

**\*ADOPTÉ\***

**221-17 Demande de participation au programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec dans le cadre de la Fête de la pêche**

Attendu que le programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec correspond à l'une des priorités de la municipalité soit la préservation et la mise en valeur de la rivière aux Brochets;

Il est proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu :

- Que la municipalité fasse une demande au programme Pêche en herbe auprès de la fondation de la Faune du Québec pour 2018;
- Que Madame Sylvie Poulin, agente de bureau, soit mandatée pour compléter et signer cette demande et signer toutes les autres demandes relatives à cette activité.

**\*ADOPTÉ\***

**222-18 Renouvellement des assurances municipales 2018**

**CONSIDÉRANT** que toutes nos protections en assurances municipales arrivent à échéance le 31 décembre 2017;

**CONSIDÉRANT** la réception du renouvellement au montant de 15 468\$ pour l'année 2018;

Il est proposé par Micheline Dufour,

Appuyé par Jean-Pierre Morlot,

Et résolu de renouveler les assurances municipales pour l'année 2018 auprès du Groupe Ultima /Chapdelaine Assurances au montant de 15 468\$.

La municipalité est en attente d'une proposition pour l'assurance du bâtiment (biens) au 711 Gauvin. L'assurance responsabilité civile de ce lieu est maintenue dans le renouvellement proposé.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense au budget 2018*

**223-17 Services d'inspection municipale en urbanisme- Tarifs 2018-Offre de Gestim inc**

Proposé par Gaston Chouinard

Appuyé par Roger Santerre

et résolu de renouveler l'offre de services de Gestim inc et d'accepter les tarifs 2018 tel que décrits dans le document du 22 novembre 2017;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2018*

**224-17 Services juridiques, consultations générales- Offre de service de Paradis-Lemieux-Francis, Avocats**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

et résolu de renouveler l'offre de services juridiques de consultations générales présentée par Me Élane Francis de Paradis-Lemieux-Francis, Avocats. Le montant du forfait pour l'année 2018 est de cinq cents (500) dollars plus les taxes applicables.

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense dans le budget 2018*

**225-17 Calendrier 2018 des séances ordinaires du conseil municipal et lieu de ces séances**

**CONSIDÉRANT** QUE l'article 148 du Code municipal du Québec prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

**EN CONSÉQUENCE**, il est proposé par Gaston Chouinard appuyé par Robert Gaboriault

et résolu :

QUE le calendrier, ci-après, relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour 2018 soit adopté :

- les lundis : • 8 janvier • 5 février • 5 mars • 7 mai • 4 juin  
• 6 août • 1 octobre • 5 novembre • 3 décembre
- les mardis • 3 avril • 3 juillet • 4 septembre

QUE l'heure des séances soit fixée à 19h30;

QUE les séances soient tenues dans la salle du conseil ou dans la salle communautaire, en cas de grande affluence, à l'Hôtel de ville au 900 rue Principale, Notre-Dame-de-Stanbridge;

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par la directrice générale et secrétaire-trésorière, conformément à la loi qui régit la municipalité.

**\*ADOPTÉ\***

**226-17 Atelier Actualités en finances municipales**

Proposé par Micheline Dufour

Appuyé par Roger Santerre

et résolu d'autoriser les frais de déplacement de la directrice générale pour assister à l'atelier : Actualités en finances municipales qui se tiendra à Cowansville le 15 décembre 2017;

**\*ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.;*

**227-17 Repas de Noël du Conseil**

Proposé par Carole Dansereau

Appuyé par Gaston Chouinard

Et résolu que d'autoriser la dépense et le paiement pour le repas de Noël des membres du Conseil et du personnel : directrice générale, agente de bureau, inspecteur en voirie et directeur du service de sécurité incendie ainsi que les trois élues qui ont terminé leur mandat en octobre dernier ; chaque membre du Conseil et du personnel étant accompagné de son ou sa conjoint(e).

Chaque personne paiera pour ses boissons. Ce repas aura lieu le 15 décembre 2017 à Saint-Ignace-de-Stanbridge.

**\*ADOPTÉ\***

**228-17 Fermeture du bureau municipal pour la période des fêtes**

Proposé par Robert Gaboriault

Appuyé par Jean-Pierre Morlot

Et résolu que le bureau municipal soit fermé au public du lundi 25 décembre 2017 au mercredi 3 janvier 2018 inclusivement.

**\* ADOPTÉ\***

**229-17 Décès de M. Mélaven – Ancien maire de Notre-Dame-de-Stanbridge**

Proposé par Roger Santerre

Appuyé par Micheline Dufour

Et résolu qu'une couronne de fleurs soit envoyée pour les funérailles de M Melaven . La dépense est autorisée.

**\* ADOPTÉ\***

*Je, secrétaire-trésorière, certifie que les crédits seront suffisants aux fins de la présente dépense.;*

La deuxième période de questions est ouverte à 20h47.

La levée de l'assemblée est demandée par Carole Dansereau à 20h53

*Je, Daniel Tétreault, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.*

Daniel Tétreault  
Maire

Béatrice Travers  
Secrétaire-trésorière